

2022

# Rendre les maths accessibles à toutes et tous



MAISON  
POINCARÉ

# Introduction



Vue sur le bâtiment actuel de l'IHP (bâtiment Borel) (à gauche) et le bâtiment Perrin, future Maison Poincaré (à droite) - ©IHP

Depuis son inauguration le 17 novembre 1928, **l’Institut Henri Poincaré** situé sur le campus Curie de Sorbonne Université (Paris 5ème), accueille des scientifiques du monde entier pour échanger et travailler ensemble dans le cadre de programmes de recherche variés.

Le bâtiment Perrin, ancien laboratoire de chimie-physique situé en face du bâtiment Borel, bâtiment actuel de l’IHP, est en cours de rénovation pour accueillir, à l’horizon début 2023, **la Maison Poincaré** : un espace muséal unique dédié aux sciences mathématiques !

## La Maison Poincaré, les maths autrement

La création de **la Maison Poincaré** s’inscrit dans un vaste projet d’extension de **l’Institut Henri Poincaré** (IHP), qui verra ainsi sa surface augmentée de plus de 2 000 m<sup>2</sup>.

La Maison Poincaré offrira, notamment, sur près de 900 m<sup>2</sup> des expositions interactives et des animations autour des mathématiques contemporaines et leurs applications, dans l’objectif de les démystifier, de casser les préjugés. Avec la volonté de favoriser la rencontre entre différents publics et entre différentes disciplines, la Maison Poincaré encouragera les échanges entre chercheur·euses et non spécialistes.

Afin de devenir **un véritable lieu d’échange et de convivialité** qui permettra de **rapprocher les mathématiques de tous les publics**, tant masculin que féminin : une attention particulière est portée aux publics scolaires, en favorisant la venue de classes de Zones d’Éducation Prioritaire, ainsi qu’aux publics déficients visuels et auditifs avec la mise en accessibilité de l’exposition permanente.



# L'espace d'exposition

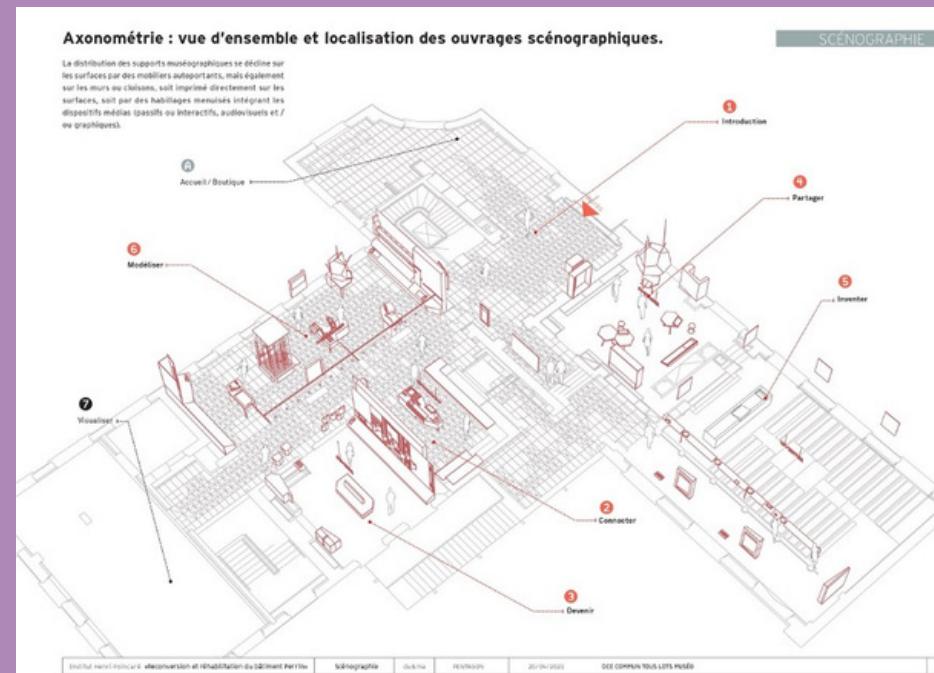
**L'exposition permanente** dédiée aux mathématiques et à leurs applications s'étendra sur plus de 600 m<sup>2</sup>, où les visiteurs et visiteuses pourront explorer l'évolution des mathématiques au travers des continents, comprendre la démarche des chercheuses et des chercheurs, ainsi qu'appréhender l'influence des mathématiques sur notre société et sur notre quotidien.

## Le parcours de visite

s'articulera autour de sept salles symbolisées par sept verbes d'action (Connecter, Devenir, Inventer, Modéliser, Partager, Respirer, Visualiser) illustrant la recherche actuelle en mathématiques et ses interactions avec les autres disciplines. Il abordera les mathématiques au travers de questionnements scientifiques et d'histoires singulières d'hier et d'aujourd'hui.

Accessible en visite libre, l'exposition permanente sera aussi proposée accompagnée par des médiateurs et médiatrices notamment aux groupes scolaires dès la 4ème.

Afin d'enrichir, de diversifier et de renouveler les thématiques abordées, des expositions temporaires, des conférences, des projections « cinéma-science » ainsi que des ateliers seront aussi proposés.



# L'accessibilité dans la Maison Poincaré

Afin de **répondre aux spécificités des différents publics**, le bâtiment est adapté aux PMR et les espaces muséographiques seront équipés de **dispositifs d'accessibilité** pour accueillir dans les meilleures conditions **les personnes malvoyantes, aveugles, malentendantes et sourdes** pour leur offrir un parcours de visite adapté et sans discrimination.

Pour les publics déficients auditifs, le choix retenu a été de sous-titrer et de traduire en LSF les contenus audiovisuels.

Pour les visiteurs déficients visuels, les contenus seront traduits en braille, qui constitue le mode de lecture privilégié comme le confirme l'étude d'Okeenea de juillet 2021 sur l'accessibilité des musées pour ces publics, qui souligne que 94% d'entre eux se rendent au moins une fois par an au musée.

L'ensemble de ces dispositifs s'articule autour de deux types de réalisation :

## 1- La traduction en langue des signes

**Une dizaine de productions audiovisuelles** seront réalisées exclusivement pour l'exposition permanente du musée ; dialogues et voix off seront systématiquement sous-titrés pour l'ensemble de ces productions audiovisuelles de formats courts (entre 1min 30 et 6 min). Quatre de ces vidéos accompagneront des manipes interactives et viseront à expliquer de façon animée et pédagogique l'expérience à réaliser.



Visuel de l'espace Connecter dans la Maison Poincaré - Atelier Novembre, Alessandro Brotto

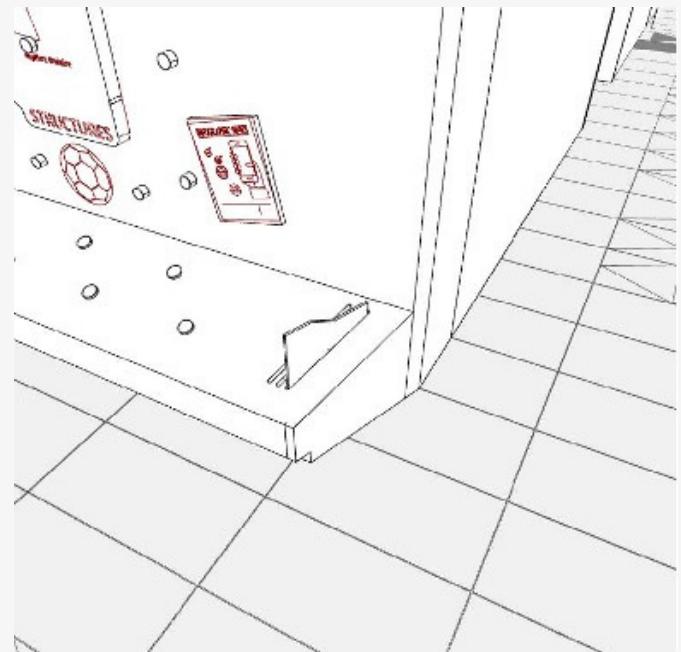


Extrait vidéo bio-inspirée sous titrée et LSF, exposition à la Cité des Sciences et de l'Industrie (2020)

## 2- La traduction en braille

Sous forme de textes ou d'illustrations en relief, seront conçus et fabriqués :

- une trentaine de fiches explicatives tout au long du parcours,
- une dizaine de cartels, étiquettes et panneaux pour légender les objets tactiles et manipes interactives
- un livret dédié d'une dizaine de pages, produit en 5 exemplaires, remis à l'accueil.



Visuels des fiches dans les espaces d'exposition permanente de la Maison Poincaré - Atelier Novembre, Alessandro Brotto

Ces productions seront **rédigées à partir des contenus muséographiques de l'exposition**. Les dispositifs ont été élaborés **avec l'aide d'une enseignante malvoyante, et sur les conseils des équipes accessibilité d'Universcience** qui ont également recommandé des prestataires ayant fourni les premiers devis.



Visuel de l'espace Inventer de la Maison Poincaré - Atelier Novembre, Alessandro Brotto

# Calendrier et budget prévisionnels de réalisation

**En 2022, réalisation** des dispositifs de mise en accessibilité :

- Traduction en langue de signes et incrustation des vidéos : **mai à juillet**
  - Traduction en braille, réalisation et installation des supports : **juin à octobre**
- Livraison prévisionnelle du bâtiment équipé et du musée : **décembre 2022**

## Inauguration de la Maison Poincaré : début 2023

Ce budget inclut, dans le cadre des parcours dédiés à destination des publics déficients auditifs et visuels :

- La traduction des contenus en langue des signes (LSF) et en braille
- La réalisation des vidéos à incruster, des fiches et des cartels intégrés dans la muséographie de l'exposition permanente de la Maison Poincaré

Dépenses :	Montant en TTC
Adaptation des textes pour traduction en LSF (3,5 jours)	1 500€
Tournage des vidéos LSF (réalisateur, cadreur, traducteur, contrôle qualité par un coach interprète, studio équipé)	3 300€
Post-production LSF (montage, détourage, incrustation synchronisée, sous-titres synchronisés)	2 600€
Étude et suivi de projet de traduction en braille (3 jours)	1 300€
Conception d'une trentaine de fiches A4 et A3, de 15 cartels et étiquettes d'objets, de 2 panneaux (titres, textes, légendes en bi-écriture, illustrations en bi-graphisme)	22 000€
Conception d'un livret A4 d'une dizaine de pages	5 300€
Fabrication d'une trentaine de fiches A4 et A3, de 15 cartels et étiquettes d'objets, de 2 panneaux (titres, textes, légendes en biécriture, illustrations en bigraphisme) et assemblages de protections en polypropylène	19 000€
Fabrication de 5 exemplaires d'un livret A4 d'une dizaine de pages	14 000€
Adhésivage panneaux, cartels et étiquettes, livraison et pose sur site	1 000€
<b>Total dépenses TTC</b>	<b>70 000€</b>
Recettes prévisionnelles	
Subvention en investissement sollicitée auprès du Conseil régional d'Ile-de-France	25 000€
Soutien sollicité auprès du Fonds accessibilité de la Direction régionale des affaires culturelles DRAC Ile-de-France	15 000€
Fonds privés	30 000€
<b>Total Recettes TTC</b>	<b>70 000€</b>

# Soutenir l'accessibilité dans la Maison Poincaré

- C'est **permettre aux publics déficients visuels et auditifs de bénéficier d'un parcours de visite adapté et sans discrimination**
- C'est **favoriser leur insertion sociale et professionnelle** en leur donnant accès à des contenus de culture scientifique et mathématique

## **Comment soutenir la réalisation des dispositifs nécessaires à l'accessibilité dans la Maison Poincaré ?**

Le financement de l'extension de l'institut et la création de **la Maison Poincaré** se répartissent entre secteur public et secteur privé.

Si les financements publics sont reçus directement par les tutelles de l'IHP, le CNRS et Sorbonne Université, les fonds privés sont perçus par **le Fonds de dotation de l'IHP**.

Créé en juin 2016, à l'initiative du CNRS et de l'UPMC (devenue Sorbonne Université), associés à trois sociétés savantes en mathématiques, **le Fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré** a pour objet de collecter des fonds en vue de les redistribuer à des organisations d'intérêt général qui, notamment au travers des activités de l'IHP œuvrent pour le développement des synergies entre : la recherche, l'enseignement, la médiation et la diffusion des connaissances scientifiques.

Par l'intermédiaire du Fonds de dotation de l'IHP, **entreprises, fondations et particuliers** peuvent accompagner les projets portés par l'IHP en apportant des contributions financières, en nature ou en compétences.

En ce qui concerne la réalisation des dispositifs nécessaires à l'accessibilité de la Maison Poincaré, les mécènes pourront choisir d'y affecter tout ou partie de leur contribution.

**Éligibles aux réductions d'impôts sur les sociétés ou sur le revenu**, ces apports viennent en complément des financements de l'État et des collectivités.

# Quels avantages pour les mécènes ?

- Les **entreprises** bénéficieront d'une réduction d'impôts sur les sociétés à hauteur de 60% du montant du don, ainsi que d'une mise en réseau en rejoignant le Club des entreprises partenaires de la Maison Poincaré.
- Les **particuliers** bénéficieront d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don.

Dans le cadre d'une action de mécénat, les contreparties auxquelles un mécène peut prétendre sont très encadrées par la loi.

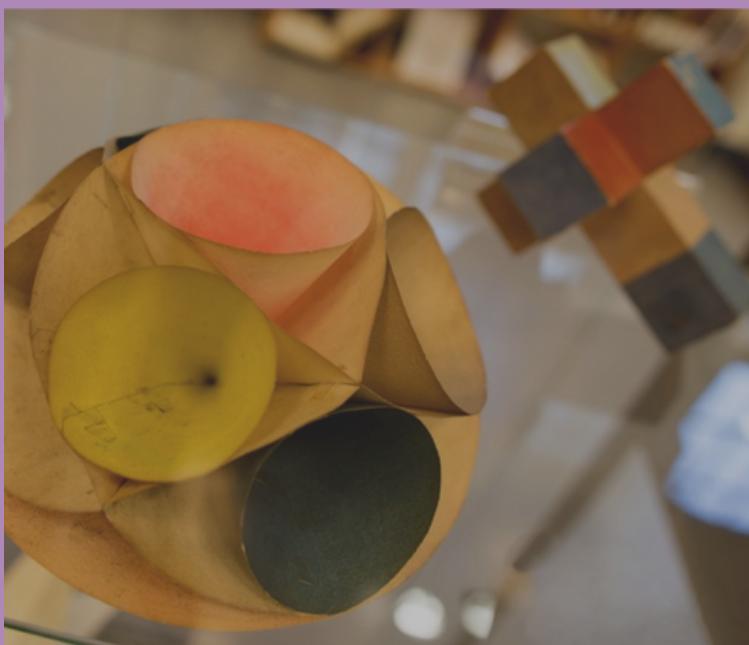
**Un programme de reconnaissance**, adapté au montant du don, pourra inclure :

- en matière de visibilité, la mention (nom, logo) du mécène sur tous les documents de communication concernant la présentation de la Maison Poincaré (format papier et numérique) avec lien vers le site web du mécène, et sur le mur des mécènes à l'entrée du musée,
- une mise à disposition des espaces de l'IHP dont ceux du bâtiment Perrin rénové, pour l'organisation d'événements privés,
- ainsi que des invitations à des événements exclusifs organisés par l'IHP (inaugurations, expositions, soirées, etc..).

## COORDONNÉES

Fonds de dotation de l'IHP  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75005 Paris  
[www.fonds-ihp.org](http://www.fonds-ihp.org)

- Brigitte Zana, Déléguée générale :  
[brigitte.zana@fonds-ihp.org](mailto;brigitte.zana@fonds-ihp.org)
- Cyrielle Raveneau, Responsable collecte et communication :  
[cyrielle.raveneau@fonds-ihp.org](mailto:cyrielle.raveneau@fonds-ihp.org)



Objets mathématiques conservés à la bibliothèque de l'IHP - ©Camille Cier